Des meubles DE LUXE
à BON COMPTE !
voyez nos
4 étages d'exposition
TRISCONI
MEUBLES MONTHEY
Route de Collombey
✆ (025) 4 12 80

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
Location de
coffres-forts
dès Fr. 25.—
par an

J.A. 1920 Martigny — No 145 — 111e année — Vendredi 5 novembre 1971

Le Confédéré

EDITORIAL

Et maintenant ?

Les temps à venir seront moins faciles. Nous entrons dans l'ère que les économistes appellent d'un nom barbare la « staglation », c'est-à-dire où la stagnation (récession) de l'économie commence, tandis que l'inflation (montée des prix) continue. Durant la campagne électorale, les radicaux l'ont dit, calmement mais fermement. Pour cela, ils se sont attiré les foudres des socialistes dont le secrétariat central, dans un premier commentaire des élections, déclare : « L'insécurité naissante est exploitée sans pudeur par des forces démagogiques de droite, jusque et y compris par le Parti radical ».

Il faut espérer que ce mouvement d'humeur, compréhensible après la perte de 5 sièges au Conseil national, fasse place au sens des responsabilités qu'a

par Aloys Copt
conseiller national

toujours manifesté la grande majorité du groupe socialiste au Parlement fédéral. Pour tempérer l'économie sans casser définitivement sa croissance, hors de laquelle aucun progrès social n'est possible, et franchir le pas difficile d'un accord négocié avec le Marché commun, le consentement de tous les grands partis est nécessaire. Le socialisme démocratique doit faire contrepoids à ceux (disciples de Schwarzenbach et autres) dont la seule politique est celle du repli sur soi-même.

C'est dire que le contrat de législature ou gouvernement de coalition préconisé par les démocrates-chrétiens n'a aucune chance d'aboutir, et serait même contraire aux intérêts du pays. J'ai toujours pensé que certains stratèges démo-chrétiens caressaient le secret espoir de gouverner avec les socialistes, en rejetant les radicaux dans l'opposition. Mais comment pourrait-on gouverner sans les radicaux, qui représentent actuellement le parti le plus fort de Suisse et le groupe le plus puissant du Parlement fédéral ? C'est là à mon sens la note dominante de ces élections. La politique ferme et réaliste des radicaux, attaqués sur leur droite et sur leur gauche, a tenu et a été confirmée.

En Valais, le succès socialiste, concrétisé par l'élection de la plus jeune conseillère nationale de Suisse, Mme Nanchen, est incontestable. Il est finalement heureux que le Valais soit représenté et gracieusement au sein du groupe socialiste à Berne.

Quant à notre parti, après les difficultés qu'il a connues cette année, le résultat est excellent. Le dynamisme des jeunes et le sens civique des femmes (voir le brillant résultat de Mme Mayor) y sont pour beaucoup. Mais il faut aussi souligner l'apport qu'a été, pour le parti radical, la candidature d'Edouard Morand au Conseil des Etats. J'ai pu personnellement m'en rendre compte. Qu'il soit ici publiquement remercié, comme je remercie toutes les Valaisannes et tous les Valaisans qui m'ont fait confiance une nouvelle fois. J'en suis très heureux et grandement honoré.

BANQUE ROMANDE
Capital et réserves : 30 millions
LIVRET DE PLACEMENT
5 1/4 %
CONDITIONS SPÉCIALES :
LIVRET DE PLACEMENT « VIEILLESSE »
LIVRET DE PLACEMENT « JEUNESSE »
MARTIGNY
GENÈVE - LAUSANNE - YVERDON

M. Aloys Copt brillamment réélu

Sorti en tête de liste avec 19 950 suffrages, M. Aloys Copt a été brillamment réélu au Conseil national. Par son éditorial du présent numéro, M. Copt exprime ses sentiments au lendemain de sa réélection. « Le Confédéré » lui adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux pour l'accomplissement de son mandat. Il félicite également Mme Mayor, MM. Comby, Delaloye, Spahr et Morand pour la campagne fructueuse et correcte menée au sein d'une équipe de candidats qui avait la pleine confiance du parti et qui l'a largement méritée par le beau succès qu'elle a valu, sur tous les fronts, au Parti radical-démocratique valaisan. (Notre photo : M. Copt lors d'une intervention au Conseil national.)

LES ÉLECTIONS EN VALAIS

Rien à se mettre sous la loupe

Alors que lundi les téléspectateurs sportifs suivaient avec intérêt le match de football « sous la loupe » Sion-Lausanne, le chroniqueur politique, lui, recherchait en vain dans les élections fédérales en Valais l'objet d'un commentaire qui ne ressorte ni à la pharmacie des chiffres ni aux questions personnelles hors de propos lorsque l'on est censé voter pour des idées.

Répartition des sièges inchangée, si l'on veut bien admettre que le mandat laissé libre par M. Dellberg était socialiste, en dépit de toutes les circonstances de la dissidence de 1967. Tous les députés sortants sont brillamment réélus. Pas la moindre surprise due au vote des femmes. Sur le plan d'ensemble donc, confirmation sur toute la ligne d'une stabilité à toute épreuve que l'on peut, selon les points de vue, déplorer ou saluer avec satisfaction. Les résultats ne révèlent peut-être pas tout des craintes et des espoirs marquant ces élections mais ils sont là et, comme depuis de longues années déjà, ils témoignent de la fermeté des frontières politiques entre lesquelles paraît se trouver à l'aise un électorat dont le besoin de changement ne s'exprime, ici ou là, qu'en faveur de formations marginales disparaissant l'une après l'autre ou végétant dans le seul espace conquis au gré de circonstances bien précises de la politique valaisanne.

Il n'en va d'ailleurs pas autrement sur le plan suisse où rien n'est remis en question, mis à part le déplacement de quelques sièges entre les grands partis et l'arrivée ou la disparition de groupements servant de paratonnerres aux éternels mécontents ou, si l'on veut, à ce « malaisisme » chronique tenant du goût de la fronde et d'une particularisation excessive d'une politique faite par tous et pour tous — le fameux compromis — qui n'a pas nécessairement l'obligation d'être spectaculaire pour déployer ses heureux effets.

LE GROUPE RADICAL EST LE PLUS FORT DU CONSEIL NATIONAL

Cette année, c'est le Parti socialiste qui sort vaincu avec la perte sèche de cinq sièges et ce sont les deux mouvements de style Schwarzenbach qui, avec la conquête de 11 sièges, font figure de vainqueurs. Pourtant, avec 49 sièges contre 46 au Parti socialiste et 44 au Parti conservateur, c'est le groupe radical qui sera le plus fort du prochain Conseil national. A noter enfin que l'Alliance des Indépendants, dans laquelle certains voyaient déjà la future opposition lors de sa grimpée de 1967, est réduite de trois mandats, ne comptant désormais que 13 sièges.

Mutations sérieuses, certes, mais qui ne changent en rien l'articulation fondamentale du Parlement. Et qui

par Gérald Rudaz

nous paraissent heureusement anodines à l'heure où la guerre continue à exercer ses ravages dans plusieurs pays du monde, y compris en Irlande. Le bonheur de notre pays est de ne pas comprendre cette guerre de religion, parce qu'il est acquis aux bienfaits de la tolérance et de l'œcuménisme.

UNE DEPUTATION VALAISANNE INCHANGÉE

Le Valais sera donc représenté à la Chambre des cantons par les deux mêmes députés qu'en 1967-1971, MM. Marius Lampert et Hermann Bodenmann, que nous félicitons pour leur réélection, en y associant M. Edouard Morand et M. Gérald Imfeld qui ont eu le courage de mettre leurs noms à la disposition de leurs partis respectifs pour offrir une alternative au corps électoral. M. Morand a obtenu le beau succès de 20 000 voix environ et M. Imfeld de plus de 10 000.

L'entrée en lice des électrices a obligé chaque parti de présenter un candidat. De ce fait, la longue et légitime revendication minoritaire ne pouvait pas s'appuyer sur un front uni. Il n'en demeure pas moins qu'environ 30 000 citoyens et citoyennes de ce pays sur 78 000 ont exprimé leur volonté d'une représentation mieux équilibrée du Valais au Conseil des Etats. C'est là un résultat de poids dans cette lutte de longue haleine que mène le Parti radical, en tête de l'opposition, non contre des hommes, mais pour un principe d'équité de plus en plus admis par le peuple valaisan.

La députation valaisanne au Conseil national sera la même que l'ancienne, à l'exception de M. Dellberg qui sera remplacé par Mme Nanchen au groupe socialiste. Nous souhaitons une fructueuse législature à MM. Aloys Copt, Félix Caruzzo, Rodolphe Tissières, Armand Bochatay, Hans Wyer et Innocent Lehner en compagnie de la première conseillère nationale valaisanne Mme Nanchen. Nous savons les louables efforts entrepris pour créer, au sein de cette députation, au dessus de toute question partisane, un front commun indispensable à la défense des intérêts supérieurs du Valais à Berne. En félicitant les élus du peuple valaisan, nous souhaitons qu'ils reprennent d'emblée cette action concertée.

EN PARCOURANT LES CHIFFRES

La surprise de ces élections — s'il en faut une — est à voir dans une participation aux urnes moins forte qu'en 1967. On s'attendait au moins à un pourcentage égal, en raison du vote féminin, de la présentation par la plupart des partis de listes très ouvertes pour le National et de candidatures pour les Etats. Il n'en est rien et si l'on veut se livrer à des calculs, il faut d'emblée imputer aux chiffres cette diminution de la participation et l'augmentation de la population intervenue en quatre ans.

Dans le Haut-Valais, le fait important d'une politique divisée pour mieux régner est le renversement de majorité. Celle-ci était chrétienne-sociale en 1967, avec 45 022 suffrages contre 42 557 au Parti conservateur. L'ordre est chamboulé puisque le Parti conservateur (démo-chrétien) obtient 88 290 suffrages pour 75 383 seulement aux chrétiens-sociaux. Ce renversement est attribué à une liste conservatrice plus attrayante alors que chez sa rivale la trop écrasante emprise de M. Wyer aurait provoqué des défections. Le Parti socialiste peut, sur la base des suffrages obtenus en Haut-Valais, décompter environ 1750 électeurs dans cette partie du canton. Ce résultat est dû pour une grande part à la candidature de M. Matter et au dynamisme de la campagne qu'il a menée, qui a apporté plus de 12 000 suffrages à son parti. On peut leur attribuer, dans l'analyse des résultats, le même rôle que ceux que M. Dellberg obtenait régulièrement de tous les autres partis par la seule présence de son nom sur la liste socialiste. Le Parti radical demeure par contre l'enfant pauvre du Haut-Valais avec quelque 150 électeurs en tout et pour tout. Les dirigeants du PRDV n'ont heureusement pas attendu ces élections pour organiser une action constructive dans la partie de langue allemande du canton. Elle ne tardera pas à porter ses fruits, en dépit des grandes difficultés qu'elle comporte.

Sur l'ensemble du canton, le Parti radical obtient 106 988 suffrages (56 419 en 1967), le Parti démocrate-chrétien 176 543 (89 369) et le Mouvement social indépendant 20 355 (10 103). L'Alliance des Indépendants avait récolté 4261 suffrages en 1967, qui n'ont probablement pas été exprimés cette année.

Suite en page 6

D'un trait de plume

UN MOYEN DE LUTTER CONTRE L'INFLATION ET LA CRETINISATION DU PEUPLE

Si j'avais été élu au Conseil des Etats — l'humour est permis, non ? — la première chose que j'aurais faite eût été de déposer une motion ou que sais-je en vue de supprimer la publicité à la télévision.

D'abord et surtout pour des raisons économiques : on veut lutter contre l'inflation, contre la société de consommation, contre les achats superflus (voir la trêve d'achat de la Fédération romande des consommatrices) et simultanément on met au service de ceux qui y poussent un moyen d'information qui est en quelque sorte officiel, qui s'impose aux téléspectateurs alors que leur masse s'identifie de plus en plus au peuple tout entier ; ceux-ci ne peuvent éviter d'être dominés par cette publicité puisqu'elle intervient au moment où le plus grand nombre des Suisses s'installent devant leur appareil, à l'heure où ils ont pour cela du temps disponible.

Ensuite parce que cette publicité, en ce qu'elle est précisément bien faite en vue des buts à atteindre, est abêtissante à souhait, attrape-gogos tant qu'on veut. Par ce moyen la crétinisation du peuple risque de faire de dangereux progrès et cela est très grave. Le bonheur des hommes, les réussites matrimoniales finissent par dépendre, selon les thèmes présentés, de l'achat de telle pâte dentifrice, de tel désodorant ou de telle voiture.

Et si l'on s'abstient, pour des motifs pudiques, de faire de la publicité en faveur de l'alcool et du tabac, on n'hésite pas à accepter la réclame pour tel ou tel institut de crédit qui vous avancera aux taux que l'on sait l'argent nécessaire pour acheter ce superflu.

Mais, me dirait-on, par quoi remplacer les recettes que procure cette publicité, recettes énormes puisque chaque minute rapporte huit mille francs sauf erreur ?

Eh bien par les taxes des téléspectateurs qui peuvent bien dépenser quelques sous de plus pour s'éviter un conditionnement dangereux et par l'Etat qui a des valeurs intellectuelles à sauver et qui, lui aussi, a intérêt à freiner l'inflation provoquée par cette lancinante publicité.

Quelle doit-être la clef de répartition ? Aux responsables de la chercher. Mais je tenais à écrire ici que les spots de la TV, dont la qualité intrinsèque n'est pas mise en cause — il y a une pléiade d'artistes spécialisés dans le genre — irritent ceux qui voudraient éviter que l'homme continue à se laisser prendre dans l'engrenage gagner - dépenser gagner plus - dépenser plus (la vis sans fin de l'inflation) et à accepter qu'on lui inculque l'idée d'un bonheur de pacotille.

Edouard Morand

Résultats des élections au Conseil national

	Chr.-soc.	Démo-chr. Ht	Rad.	Soc.	MSI	Démo-chr. Bas	COPT	MAYOR	COMBY	DELALOYE	SPAHR	NANCHEN	MATTER	REY	ROUILLER	SOLIOZ	PERRAUDIN	CARRUZZO	BOCHATAY	TISSIERES	CLIVAZ
DISTRICT DE SIERRE																					
Ayer	12	1	69	375	76	909	11	25	5	10	6	79	48	67	56	51	27	138	142	139	231
Chalais	26	56	1542	1548	102	2018	345	345	213	214	218	284	196	230	320	163	49	417	273	298	465
Chandolin	2	3	7	14	28	156	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	8	21	19	20	26
Chermignon	116	136	618	1367	1095	2584	124	193	91	65	64	181	103	689	113	108	543	646	297	387	856
Chippis	66	38	1057	1440	69	899	180	186	141	134	136	254	200	236	255	184	30	197	178	133	166
Granges	32	45	557	1266	200	1133	98	128	87	83	69	170	123	352	157	125	101	244	174	165	268
Grimentz	6	11	46	53	177	468	8	11	7	7	6	13	6	8	5	10	54	69	73	87	111
Grône	15	19	1153	809	218	1622	238	285	166	157	169	144	94	183	126	94	83	304	204	239	372
Icogne	29	8	20	398	82	293	6	5	4	—	—	141	34	59	53	45	46	71	35	57	63
Lens	109	112	311	1511	1216	2813	61	77	45	31	34	346	171	342	181	177	481	493	363	460	676
Miège	19	3	157	490	507	623	27	41	20	20	23	86	87	74	77	61	169	110	77	86	178
Mollens	—	—	34	252	46	553	5	13	5	5	4	44	31	54	41	28	16	65	57	56	165
Montana	41	89	588	876	439	2015	121	149	84	62	69	168	100	173	118	89	167	282	217	261	567
Randogne	27	54	642	718	74	2323	106	146	82	68	68	134	91	129	96	87	24	230	152	207	646
Saint-Jean	—	—	33	70	23	323	4	8	6	4	4	17	5	8	7	14	9	50	35	43	82
Saint-Léonard	87	17	1106	892	35	2329	213	251	157	151	173	169	121	159	150	108	20	494	344	446	450
Saint-Luc	8	20	14	195	15	273	5	4	1	1	1	41	33	36	26	26	5	43	39	40	55
Sierre	1156	1226	7618	5933	814	8372	1270	1789	969	930	949	1051	889	978	818	669	333	567	1212	1328	1668
Venthône	11	18	112	468	141	732	14	29	28	11	12	98	71	84	74	57	49	128	92	104	192
Veyras	52	51	216	628	138	569	33	56	27	25	28	115	89	105	93	70	54	95	71	76	131
Vissoie	—	—	50	147	17	866	12	13	12	5	5	30	21	22	22	19	8	162	141	160	224
DISTRICT D'HERENS																					
Les Agettes	18	—	58	130	8	408	10	9	7	7	8	10	31	13	9	10	3	96	66	72	55
Ayent	65	51	236	2992	196	3453	49	57	31	28	26	565	356	486	407	409	76	716	370	527	500
Evolène	36	5	664	251	23	3004	123	122	83	78	112	37	26	40	49	35	14	544	282	712	327
Hérémence	35	15	247	491	51	2871	60	71	31	25	22	95	45	75	61	64	23	592	393	507	349
Mase	1	—	101	232	1	491	29	5	38	4	6	40	25	35	38	33	1	120	61	106	60
Nax	3	2	240	420	28	322	44	42	32	31	40	66	56	62	66	59	8	47	43	48	44
Saint-Martin	39	17	516	584	22	2083	109	110	74	71	76	97	70	87	108	82	7	415	312	458	266
Vernamiège	11	6	13	254	—	374	5	3	1	1	1	47	33	27	45	23	—	68	43	65	35
Vex	8	4	738	764	31	1080	134	111	100	106	102	118	101	105	102	96	11	176	147	158	135
DISTRICT DE SION																					
Arbaz	14	—	86	685	13	777	22	19	8	10	10	120	89	109	100	86	7	163	104	125	94
Grimisuat	56	56	362	919	138	1782	59	67	52	47	56	158	127	132	138	121	51	387	261	288	201
Salins	6	4	660	494	45	845	116	123	80	93	86	91	59	72	86	70	19	189	113	125	88
Savièse	95	44	1648	2933	911	4584	315	281	239	234	246	477	418	489	412	431	353	974	576	711	591
Sion	1953	1888	10669	10290	1394	22972	1960	1986	1580	1270	1622	1998	1307	1487	1560	1434	726	5666	3356	3925	2108
Veysonnaz	1	1	25	245	5	1076	4	3	6	3	3	39	35	39	39	37	5	232	142	165	125
DISTRICT DE CONTHEY																					
Ardon	16	3	1623	270	255	3151	251	245	187	363	202	35	27	46	37	58	89	686	457	591	393
Chamoson	32	4	2380	447	700	3877	478	411	360	405	328	71	48	51	59	118	246	1049	742	603	455
Conthey	146	67	2676	817	1684	5495	464	448	391	382	328	134	99	112	121	147	580	1118	657	827	542
Nendaz	89	57	3054	1965	365	4575	565	504	465	445	433	356	65	285	324	288	153	1054	741	795	629
Vétroz	31	17	2516	438	182	2454	428	420	381	371	317	71	39	69	55	91	70	572	409	385	296
DISTRICT DE MARTIGNY																					
Bovernier	54	—	604	781	65	871	134	93	109	83	79	114	101	108	129	191	26	155	154	198	121
Charrat	19	—	1736	343	86	833	381	249	316	224	220	58	32	46	52	90	47	198	121	209	104
Fully	84	21	3992	1027	921	5954	790	718	765	578	511	118	74	96	217	93	435	1309	1149	1338	702
Isérables	—	1	2196	681	48	1267	437	349	358	323	303	80	75	82	90	182	18	216	219	291	174
Leytron	19	8	1968	169	204	2575	370	324	349	272	286	14	6	6	12	107	91	547	414	558	294
Martigny-Combe	12	—	1115	235	70	2015	238	182	177	143	149	42	27	33	43	43	30	365	393	520	243
Martigny	229	81	11219	4570	646	8286	2338	1531	1591	1122	1176	780	474	565	786	686	246	1628	1450	1925	860
Riddes	21	6	2127	1596	455	803	424	350	386	289	290	172	124	148	166	503	170	185	116	185	89
Saillon	15	—	510	187	542	1298	115	90	93	52	56	19	12	14	21	76	178	274	184	273	147
Saxon	19	6	3942	803	2699	1121	405	374	1341	331	287	107	62	82	86	248	871	217	183	254	138
Trient	7	—	182	39	—	175	45	28	25	23	23	7	—	1	14	4	—	33	37	49	11
DISTRICT D'ENTREMONT																					
Bagnes	109	10.	2277	1370	1152	7030	563	379	328	270	273	257	181	186	264	218	530	1249	1131	1351	919
Bourg-St-Pierre	1	—	585	34	—	262	162	78	66	54	65	3	3	4	4	16	—	49	48	70	34
Liddes	10	—	775	132	32	1310	177	129	121	110	110	24	13	14	13	20	12	257	211	274	178
Orsières	20	12	3529	187	23	5117	1027	429	306	372	313	28	24	28	35	35	18	963	985	1303	696
Sembrancher	8	1	932	201	165	1270	210	145	128	147	126	32	26	26	27	55	50	240	216	316	175
Vollèges	27	2	341	161	61	2596	87	48	55	35	34	23	21	21	27	31	30	461	457	555	335
DISTRICT DE SAINT-MAURICE																					
Collonges	—	—	370	311	—	403	78	55	61	51	60	43	26	31	96	26	2	60	122	59	53
Dorénaz	8	—	156	1013	18	432	34	28	25	22	26	45	23	23	364	29	8	72	99	84	47
Evionnaz	15	8	382	668	16	953	74	62	59	48	54	107	56	75	177	72	9	173	219	159	109
Finhaut	85	38	198	307	37	724	39	40	26	24	25	38	24	34	66	27	9	119	124	137	98
Massongex	42	20	469	909	77	1208	96	66	71	60	96	98	58	74	234	70	28	272	264	162	131
Mex	—	—	24	89	—	202	4	4	2	2	4	12	11	11	29	11	—	31	51	31	29
Saint-Maurice	84	13	2019	2932	62	4520	444	298	309	259	277	378	189	233	773	222	29	800	1106	615	444
Salvan	16	8	1222	405	7	1581	257	218	166	153	162	70	52	51	82	51	2	240	369	311	179
Vernayaz	121	1	1282	841	25	1891	259	227	178	162	178	96	53	71	308	320	10	358	375	359	237
Vérossaz	4	—	106	256	15	620	27	16	11	13	20	10	6	5	88	7	5	100	152	117	57
DISTRICT DE MONTHEY																					
Champéry	13	1	965	147	20	1713	207	146	123	127	220	26	17	21	27	23	6	253	431	248	197
Collombey-Muraz	49	13	1288	1528	151	2528	142	127	115	92	281	192	112	100	298	98	37	319	594	290	125
Monthey	97	68	9722	4008	223	7313	1234	1262	954	948	2297	647	394	493	914	422	87	996	2039	941	630
Port-Valais	4	9	653	840	24	1109	97	82	80	68	145	121	135	97	153	85	9	156	267	181	128
Saint-Gingolph	9	6	554	340	20	725	96	81	73	71	107	48	28	39	86	28	8	105	197	107	78
Troistorrents	29	21	831	456	112	4660	134	123	86	82	180	86	47	55	112	62	46	716	1186	503	343
Val-d'Illiez	—	7	413	74	639	1885	74	81	60	57	110	16	8	9	16	9	203	279	457	247	199
Vionnaz	11	3	299	333	25	1930	45	44	42	38	54	57	43	44	66	41	10	283	506	200	166
Vouvry	30	8	2514	569	55	1229	466	379	330	337	505	101	61	78	114	65	13	214	311	168	116
DISTRICT DE																					
Conches	4815	7486	49	265	—	24	36	24	2	5	8	31	99	33	19	19	—	7	2	2	1
Rarogne or.	2594	4450	7	67	—	17	1	1	1	1	1	4	33	18	3	2	—	2	—	—	—
Brigue	16012	23272	170	3141	30	175	42	30	15	17	19	387	585	436	308	283	10	26	22	22	39
Viège	28656	23954	378	1847	35	156	72	59	49	40	80	280	529	251	164	176	13	26	18	12	11
Rarogne occ.	7866	11919	31	499	—	30	4	5	5	5	5	71	168	67	35	37	2	14	8	—	—
Loèche	12655	13575	390	6211	41	171	13	36	12	9	11	463	1925	428	362	450	21	65	15	8	23
Militaires	4	17	4	—	—	14	2	2	2	2	2	—	—	—	—	—	—	2	2	2	2
TOTAUX	75448	88341	106988	85555	20355	176543	19950	17768	15676	13080	15291	13600	12084	12188	13559	11170	3038	34598	30174	30709	22847

Grande salle de l'Abeille, à **RIDDES**

SUPER LOTO

Dimanche 7 novembre, dès 15 heures

Vente des abonnements : dès 14 h. au prix incroyable de **Fr. 40.—** au lieu de **85.— 6500 francs en une seule tranche de 36 séries.**

Aperçu des lots : 17 jambons paysan, 17 fromages du pays, 2 chevreuils, 1 congélateur 200 l., 35 truites de 2 kg. 500, une truite de 5 kg.

Grand Parc à voitures — **Le loto se joue au carton**

LOTERIE ROMANDE
demain...
A MEINIER (GE)
055

FROMAGE
extra qual. gras, imp. 2-5 kg. Fr. 7,60 le kg.
G. Hess, Fromage
4511 HORRIWIL/SO

Abonnez-vous aux
Discours du Pape
10 fr. 50 par an, parution chaque semaine.
S'inscrire : **M. Gilbert Bornarel**
1049 Boussens

Hasler

cherche

pour travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction de Sion, Martigny et en Suisse romande

monteurs électriciens
monteurs en courant faible
mécaniciens
serruriers mécaniciens

ainsi que du

personnel spécialisé de professions apparentées

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à

Monsieur E. Berclaz, chef de montage de la maison

HASLER S.A.
Central téléphone de Sion, tél. (027) 2 27 65.

Prêts express
de Fr. 500.– à Fr. 20 000.–
- **Pas de caution: Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/22 64 31

Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express
Nom
Rue
Endroit

A VENDRE
voitures occasions expertisées

SUMBEAM 1500 Super	1971
RENAULT R 16	1969
PEUGEOT 404 Injection toit ouvrant	
OPEL KADETT CARAVAN	

LUCIEN TORRENT - GRONE
Tél. (027) 4 21 22

Lunettes
adaptées
avec soin et précision

Optique du Crochetan
A. JENTSCH, opticien
Centre commercial
1er étage
(025) 4 31 21
1870 MONTHEY

Toutes formalités de décès
Cercueils
Couronnes - Gerbes

Transports internationaux - Incinérations

Pompes funèbres

MARC CHAPPOT
Les Messageries
Rue du Rhône 1
(026) 2 26 86

Magasin: place du Midi
(026) 2 24 13
Atelier: rue Octodure 2
(026) 2 24 13

ROGER GAY-CROSIER
Le Cottentin
Route du Guercet 23
(026) 2 15 52

Société coopérative du «Confédéré»

CONVOCATION

Les sociétaires de la Société Coopérative du « Confédéré » sont convoqués, à la demande du Conseil d'administration en assemblée générale extraordinaire le mercredi 10 novembre 1971 à 20 h. 30 à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport et propositions du Conseil d'administration pour l'année 1972
4. Décisions
5. Divers

Le Conseil d'Administration

LE PRESIDENT DU GRAND CONSEIL NOMME AU C. A. DE LA BANQUE CANTONALE

Le Conseil d'Etat a nommé membre du Conseil d'Administration de la Banque Cantonale, en succession de M. Alphonse Zufferey, qui a atteint la limite d'âge, M. Rémy Theytaz, président du Grand Conseil.

Lundi : ouverture de la session d'automne du Grand Conseil

C'est lundi 8 novembre que va s'ouvrir la session ordinaire d'automne du Grand Conseil valaisan, présidé par M. Rémy Theytaz. Cette session est traditionnellement consacrée à l'examen du budget. Celui pour 1972 accuse, comme on le sait, un lourd déficit. « Le Confédéré » a publié en son temps la liste des tractanda de cette session qui se poursuivra au début de 1972 par une session prorogée.

En entrant dans la salle des séances, les députés auront de la peine à s'y retrouver puisque la disposition a été complètement modifiée en raison de l'installation de la traduction simultanée que le Grand Conseil inaugurera à cette occasion.

VERNAYAZ
M. MEIZOZ FILS ELU CONSEILLER NATIONAL

M. Bernard Meizoz, fils de Paul, ancien député socialiste, a été élu conseiller national sur la liste socialiste du canton de Vaud. L'élu est administrateur postal à Prilly.

Nos félicitations et nos bons vœux pour son mandat.

District de Conthey

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE RADICALE CONVOCATION

L'assemblée de l'Association de la Jeunesse radicale du district de Conthey est convoquée samedi 6 novembre à 18 h. 30 à Chamoson, salle de la Coopérative.

Ordre du jour

1. Protocole
2. Rapport du comité
3. Rapport du caissier
4. Prise de contact avec le nouveau président de l'Association radicale du district, M. Bernard Cottagnoud, député
5. Renouvellement du comité
6. Divers

Au terme de l'assemblée, BAL.

SAINT-MAURICE
AVIS

Lors de sa séance du 15 septembre, le Conseil communal a décidé d'inverser le sens de la circulation automobile dans la Grand-Rue. Le sens « descendant » est remplacé par le sens « montant ».

Cette nouvelle disposition entre en vigueur le samedi 6 novembre 1971.

Les usagers sont priés d'observer la signalisation mise en place à cet effet.

VAL-D'ILLIEZ
LE COMITE DU PARTI RADICAL

Au cours d'une assemblée marquée par un exposé de M. Charles Boissard, député, les radicaux ont renouvelé leur comité dans lequel entrent deux dames, Georgette Jordan-Gex-Fabry et Monique Ecœur, aux côtés de MM. Georges Perrin, conseiller, André Trombert, Joseph Hischier, André Gonnet, Georges Borra-Gilabert, Aurèle Perrin et Gérard Piller.

ORSIERES
LES SAPEURS-POMPIERS DU VALAIS VONT SE REUNIR

L'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais tiendra son assemblée annuelle à Orsières le dimanche 14 novembre à 10 heures à la salle de l'Echo d'Orny. L'Association est présidée par M. Léon Cretton, de Charrat, et le secrétaire en est M. Roserens.

LEYTRON
SUCCES PROFESSIONNEL

Nous apprenons avec plaisir que M. Christian Philippoz, de Gabriel, a obtenu à Genève sa maîtrise fédérale d'électricien.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux pour sa carrière.

PATINOIRE DE MARTIGNY
Programme de la semaine

Vendredi 5
08.00 Ecoles
18.00 Entraînement Charrat
19.30 HCM 1re équipe
20.30 Patinage public

Samedi 6
08.00 Ecoles
13.30 Patinage public
20.30 Match champ. **Martigny-St-Imier**

Mme WITSCHARD
Rue de l'Eglise 5
MARTIGNY
✆ (026) 2 26 71

A VENDRE
raccard
A ENLEVER tout de suite
Tél. au (027) 8 79 40, de préférence à midi

CHAMOSON
Salle de la Coopérative
Samedi 6 novembre dès 20 h. 30
BAL
Orchestre « The Rockings »

A CEDER
Droit de superficie
(sur terrain 3300 m2). Centre ville.
S'adresser à la **Caisse d'Epargne du Valais, 1920 Martigny.**

A VENDRE
FIAT 850 S
modèle 1971, 4000 km.
✆ (027) 8 79 72 pendant les heures de repas.

Bâches
pour tous véhicules
Confection de stores
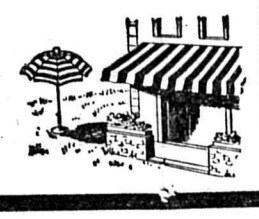
PAUL GRANDCHAMP - MARTIGNY
Av. Grand-Saint-Bernard - Tél. (026) 2 27 87

TOUT NOVEMBRE
Spécialités gastronomiques
Restaurant Mon Moulin
CHARRAT — Tél. (026) 5 32 92

Abonnez-vous au CONFÉDÉRÉ

Importante entreprise commerciale cherche
Locaux-magasins
dès 70 m².
Situation de premier ordre ou dans centre commercial de Fribourg.
(Reprises envisagées).
Faire offres sous chiffre PQ 903 276 à Publicitas 1002 Lausanne.

AGRICULTEURS ET VIGNERONS !
Améliorez la structure et la fertilité de vos vignes et vergers avec :
2 formules... 2 succès :
AMENDEMENTS MEOC
60% minimum de matières organiques
N. Ps. K. (SO_4) Mg - 2.3.5.0.5
N. Ps. K. (SO_4) Mg - 3.2.4.0.5
GRANULÉS
MEOC
1906 CHARRAT
✆ (026) 5 36 39

«**FAEMA**» pour le Valais A. EBENER, Grône ✆ (027) 4 24 27
vous offre
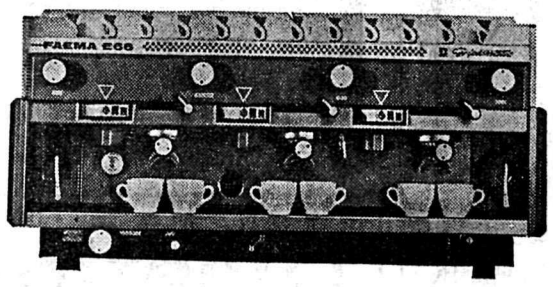
Machine à café E 61, 2 groupes, 4 tasses, rendue posée, net **Fr. 3750,—** Icha compris
Machine pour le lait, 7 litres **Fr. 590,—**
Trancheuses pour boucherie de Fr. 1000,— à 2950,—
Occasions : Machines à café Schärer, Rex, Cafina, Cimbali et trancheuses à viande.

L'AMOUR PASSE PAR LE MOTEUR
... et plus exactement, par le moteur Manta: Ses 93 ou 103 CV, son caractère sportif, son arbre à cames en tête, ses régimes raisonnables, sa technique robuste sont les gages d'un confort sans réserve. Venez donc faire un essai.
Manta, dès Fr.
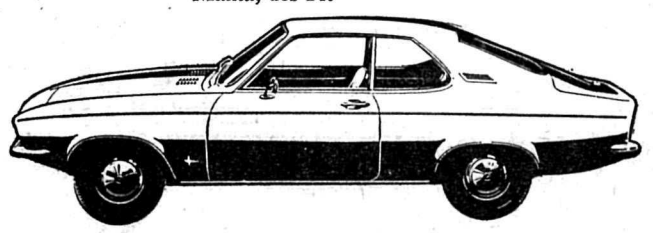
LA FORMULE MANTA D'OPEL - UNE FORMULE HORS LIGNE
GM OPEL
OPEL EST DANS LA COURSE
Fr. 11 075.—
GARAGE J.J. CASANOVA : SAINT-MAURICE - ✆ (025) 3 72 12
MARTIGNY-VILLE - ✆ (026) 2 29 01
MAH 111/71 Su McCann-Erickson

Helvetia Incendie Saint Gall
Ce jeune homme sympathique est M. Pierre-Antoine Dayen, membre de l'équipe fanion du F.C. Sion.
Il est attaché en qualité d'inspecteur auprès de notre agence générale.
Rayon d'activité : Sion et environs.
Merci à nos assurés pour la confiance qu'ils témoignent à notre Société et à ses collaborateurs.
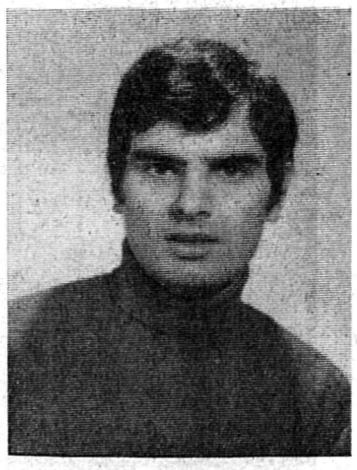
Agence générale du Valais
C. PRALONG

A VENDRE
TÉLÉVISEURS D'OCCASION
grands et petits écrans. Service de réparation.
Ainsi que mobiliers en tous genres.
Se recommande
Germain Mabillard Charrat
sur rendez-vous.
✆ (026) 5 32 35
En cas d'absence enregistreur automatique.

ASSA
Annonces Suisses S. A.
Place du Midi 27
1950 Sion
✆ (027) 2 30 43

MADAME, MADEMOISELLE,
Voulez-vous entrer chez nous comme
secrétaire ?
Téléphonez le matin entre 9 h. et 10 h. au **(027) 2 26 31,** si vous êtes :
— sténo-dactylo expérimentée ;
— habituée à pratiquer un peu d'allemand ;
— habile dans les travaux de bureaux.
Vous trouverez dans notre entreprise un très bon salaire, des conditions de travail agréables, une activité variée et de multiples avantages sociaux.

OBLIGATIONS DE CAISSE à 5 ans **5½%**

OBLIGATIONS DE CAISSE à 3 ans **5¼%**

Nous émettons actuellement des **parts sociales** à **6¼%**

E comme... EPARGNE avec la

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

EMMANUEL BURGENER

médecin-dentiste

Diplômé fédéral

Ancien assistant du Service de prothèse dentaire partielle de l'Université de Genève (Prof. J.-N. Nally)

Ancien assistant du Service de traitement conservateur dentaire de l'Université de Genève (Prof. L.-J. Baume)

Ancien collaborateur de médecins-dentistes à Genève.

Responsable des travaux du service de traitement conservateur dentaire de l'Université de Genève (Prof. L.-J. Baume)

ouvrira son

cabinet dentaire

à MARTIGNY

11, avenue du Grand-Saint-Bernard (bâtiment du Rhône)
même étage que le cabinet dentaire de M. Jean Burgener

LE LUNDI 8 NOVEMBRE 1971

Consultations sur rendez-vous - ✆ (026) 2 23 53

Occupation accessoire

Le soir, éventuellement week-end. Vous choisissez vous-même votre horaire de travail. Pas de porte à porte. Possibilité de gains intéressants.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter le samedi 6 novembre à 14 h. 30 précises au Restaurant de la Cascade (Pissevache) à Vernayaz.

A remettre à Lausanne très bon

COMMERCE

alimentations, produits laitiers. Chiffre d'affaire 163 000 francs. Reprise 30 000 francs + stock.
Faire offres sous chiffre 977 **aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.**

Collaborateurs (trices)

comme représentants, dans entreprise internationale. Position stable. Bonne présentation exigée.

Formation possible par la maison. Possibilité de gains intéressants.

Etrangers avec permis C acceptés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter le samedi 6 novembre à 14 h. 30 précises au Restaurant de la Cascade (Pissevache) à Vernayaz.

Miele

Automate à laver 411

Notre offre destinée à ceux qui calculent tout en exigeant la qualité

Fr. 1595.–

En vente chez:

En vente chez :
S. REYNARD - RIBORDY, SION
✆ (027) 2 38 23
Place du Midi, Les Rochers

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE recherche, dans région touristique de montagne, ou en plaine,

IMMEUBLE DE RAPPORT

terminé ou à construire, destiné principalement à la location.

Rendement minimum 6 % garanti.

Faire offre sous chiffre PO 903412 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

COUTELLERIE FINE ET ORDINAIRE

Fabrication de sécateurs - Chromage - Argenture

U. LEYAT

SION **GRAND-PONT** - Vis-à-vis de la grande fontaine (Successeur Veuve Leyat)

Couteaux - Ciseaux - Tondeuses et rasoirs à main et électriques - Articles pour cadeaux - Articles de pêche Aiguisage - Réparations

✆ (027) 2 21 39

Ihr hohes Einkommen im Aussendienst!

Unsere landwirtschaftlichen Verbrauchsartikel sind nicht konjunkturbedingt, sie lassen sich gut verkaufen und verhelfen Ihnen zu einem hohen Einkommen.

Reisegebiet : Kanton **Wallis**

Wir erwarten : Initiative und Zuverlässigkeit, Beherrschung der **franz. Sprache,** Alter 25-50 Jahre.

Wir bieten : Sehr gute Entlöhnung, Fixum, Provision, Spesen, gut ausgebaute Personalfürsorge. Sie werden angelernt und im Verkauf aktiv unterstützt.

Ihre Offerte mit kurzgefasstem, handgeschriebenen Lebenslauf, Zeugnisabschriften und Foto erwartet Chiffre SA 16136 St an die Schweizer Annoncen AG « ASSA », 9001 St. Gallen.

Hasler

cherche des

ouvrières

pour travaux de soudage, de contrôle et de câblage propres et intéressants. Lieu de travail : Centraux de téléphone automatique du groupe de construction de Sion, Martigny et en Suise romande.

Le personnel sera instruit sur place par nos soins.

Sens des couleurs indispensable.

S'annoncer par écrit ou par téléphone à

Monsieur E. Berclaz, chef de montage,
de la maison

HASLER S.A.
Central téléphone de Sion, tél. (027) 2 27 65.

AGF **ASSURANCES GENERALES DE FRANCE**

En prévision de notre extension en Valais, nous engageons à partir du 1er janvier 1972 ou à une date à convenir, des

inspecteurs d'organisation

pour les districts de Sion-Sierre et Monthey-Saint-Maurice.

Nous examinerons avec intérêt votre candidature si vous possédez :

— une bonne formation générale,
— une aisance de contact à tous les niveaux,
— un goût marqué pour créer et animer l'action d'un groupe de collaborateurs.

En contre-partie nous offrons :

— de larges possibilités dès le début de votre activité.
— une rémunération nettement au-dessus de la moyenne.
— les avantages sociaux d'une entreprise moderne,
— un soutient constant dans l'exercice de votre fonction.

Si vous croyez être le candidat qui réponde à ces exigences, veuillez transmettre vos offres de service avec curriculum vitae aux **Assurances Générales de France, agence générale du Valais, case postale 321, 1951 Sion.**

CONSEIL DES ETATS

Les résultats

	LAMPERT	BODENMANN	MORAND	IMFELD
DISTRICT DE SIERRE				
Ayer	157	134	39	32
Chalais	346	279	281	180
Chandolin	24	24	2	3
Chermignon	582	417	240	119
Chippis	185	171	172	168
Granges	245	198	158	105
Grimentz	87	81	18	8
Grône	291	260	223	79
Icogne	80	47	24	35
Lens	583	466	203	153
Miège	124	103	72	63
Mollens	89	67	26	25
Montana	352	322	173	66
Randogne	331	287	143	82
Saint-Jean	48	43	11	9
Saint-Léonard	355	329	180	98
Saint-Luc	42	42	12	23
Sierre	1762	1647	1253	585
Venthône	128	111	45	62
Veyras	109	95	59	70
Vissoie	126	124	9	18
TOTAL	6046	5247	3343	1981
DISTRICT D'HERENS				
Agettes	66	54	20	9
Ayent	583	507	110	346
Evolène	457	390	133	16
Hérémence	457	305	155	37
Mase	82	63	25	24
Nax	67	57	52	23
Saint-Martin	327	302	94	56
Vernamiège	66	57	5	25
Vex	170	144	127	96
TOTAL	2275	1879	721	632
DISTRICT DE SION				
Arbaz	124	116	39	67
Grimisuat	301	277	80	104
Salins	147	125	102	69
Savièse	812	667	405	364
Sion	4344	3649	1997	1336
Veysonnaz	156	149	10	26
TOTAL	5884	4983	2633	1966
DISTRICT DE CONTHEY				
Ardon	522	440	254	36
Chamoson	565	519	420	61
Conthey	1002	816	518	138
Nendaz	757	687	514	185
Vétroz	474	337	391	61
TOTAL	3320	2799	2097	481
DISTRICT DE MARTIGNY				
Bovernier	136	130	116	89
Charrat	141	112	272	42
Fully	877	848	798	90
Isérables	211	193	341	59
Leytron	414	346	338	13
Martigny-Cbe	264	242	206	25
Martigny	1369	971	2204	423
Riddes	228	147	440	121
Saillon	163	153	160	15
Saxon	233	218	690	204
Trient	35	21	33	8
TOTAL	4071	3381	5598	1089
DISTRICT DE L'ENTREMONT				
Bagnes	1074	998	533	181
Bg-St-Pierre	41	39	86	—
Liddes	179	172	133	16
Orsières	734	693	545	17
Sembrancher	203	180	146	23
Vollèges	381	366	71	21
TOTAL	2612	2448	1514	258
DISTRICT DE SAINT-MAURICE				
Collonges	64	49	67	38
Dorénaz	89	57	75	83
Evionnaz	146	120	93	76
Finhaut	114	110	48	36
Massongex	182	170	76	127
Mex	37	28	4	10
Saint-Maurice	673	604	353	398
Salvan	242	210	208	41
Vernayaz	278	259	211	115
Vérossaz	93	80	23	35
TOTAL	1918	1687	1518	959
DISTRICT DE MONTHEY				
Champéry	231	220	159	20
Collombey	356	323	177	269
Monthey	948	859	1284	899
Port-Valais	167	140	122	109
St-Gingolph	97	92	86	54
Troistorrents	658	580	62	72
Val-d'Illiez	292	260	106	28
Vionnaz	252	227	65	53
Vouvry	200	171	359	79
TOTAL	3201	2872	2420	1583
DISTRICT DE				
Conches	1622	1721	25	36
Rarogne Or.	919	983	15	10
Brigue	5001	5685	150	389
Viège	6578	7086	150	236
Rarogne Occ.	2691	2772	26	48
Loèche	3622	3892	68	408
Militaires	3	4	2	—
TOTAUX	49763	47439	19920	10076

Pour de la belle confection...
Au Trianon
PAUL SALAMIN SIERRE ✆ 5 08 33

En marge des élections

ONZE FEMMES SIEGERONT AUX CHAMBRES FEDERALES

Avec la Valaisanne Mme Nanchen, qui sera, avec ses 28 ans, « le » plus jeune conseiller national et qui par une astuce du sort succèdera au doyen d'âge du Conseil national, M. Dellberg, 9 autres femmes siègeront à la Chambre du peuple. Ce sont les radicales Marthe Ribi-Raschle, de Zurich, Liselotte Spreng, de Fribourg, et Tilo Frey, de Neuchâtel, les conservatrices Josy Meyer, de Lucerne, Elisabeth Bluntschy-Steiner, de Schwytz et Hanny Thalmann, de St-Gall, les socialistes Lilian Uchtenragen et Hedi Lang, de Zurich, ainsi que la popiste Nelly Wicky, de Genève.

Au Conseil des Etats a été élue la première « sénatrice » de l'histoire suisse, Mme Lise Girardin (radicale) de Genève.

Ainsi le parti radical, qui possède le plus fort groupe du Conseil national, est aussi celui qui a élu sur ses listes le plus grand nombre de femmes, 4 sur 11.

ILS ONT VOTE... POUR UN MORT

La liste du Mouvement républicain du canton de Neuchâtel portait le nom du colonel David Perret, ancien officier instructeur. Celui-ci est décédé une semaine avant les élections. Ce qui n'a pas empêché 2704 citoyens à voter pour lui, puisque c'est ce nombre de suffrages qu'a recueilli le défunt.

DELLBERG : LES VIEUX JEUNES ET LES JEUNES VIEUX

Le vieux lion socialiste n'a rien perdu de son franc-parler. Il avoue sans réserve avoir fait campagne pour Mme Nanchen et ne cache pas son sentiment envers d'autres candidats de la liste socialiste en déclarant : « Il est impensable qu'au vieux jeune que je suis succède un jeune vieux ». Dellberg n'est pas, d'autre part, de ceux qui chantent un progrès socialiste puisqu'il prétend au contraire que lui tout seul avait récolté en 1967 le 19 % des suffrages exprimés alors que le Parti socialiste n'en recueille aujourd'hui que le 15 %.

UNE CONSEILLERE NATIONALE... PRIVEE DU DROIT DE VOTE

Mme Bluntschy-Steiner a été élue au Conseil national à Schwytz. Il est piquant de constater que la députée démochrate-chrétienne n'aurait pu voter pour le Conseil des Etats, le droit de vote féminin n'étant pas introduit à Schwytz sur le plan cantonal !

LE HAUT-VALAIS CHASSE GARDEE

Heinrich Heinzmann écrit victorieusement dans le « Volksfreund » : A part les deux partis de la coalition conservatrice (chrétien-social et démocrate-chrétien), aucun autre parti n'a quelque chose à chercher dans le Haut-Valais. Le résultat des socialistes et des radicaux dans cette partie du canton le prouve. Là où le Dr Bodenmann fait 22 139 voix et M. Lampert 20 433, le candidat radical aux Etats n'en recueille que 434 et le candidat socialiste 1125. Le cas est clair. Et nous nous en réjouissons. »

Moins à l'aise pour expliquer ensuite la lourde défaite chrétienne-sociale face au frère ennemi démo-chrétien, l'auteur de l'envolée qu'on vient de lire devrait se trouver tout à fait gêné pour annoncer que les chrétiens-sociaux du Haut ont récolté 5744 suffrages et les conservateurs du Haut 4537 dans la partie romande du canton où les démocrates-chrétiens craignaient de perdre un de leurs trois sièges au profit du Haut-Valais...

UN TRIOMPHE POUR M. SCHWARZENBACH

Seul député hors-groupe du Conseil national sortant, M. James Schwarzenbach a été réélu avec 3 de ses colistiers à Zurich sous le signe du Mouvement républicain. Et si bien réélu qu'il sort de loin en tête des 35 élus du canton, avec le total de 110 814 voix. Le second en voix est M. Rudolf Suter (indép.) avec 85 223 suffrages.

DE L'EGRATIGNURE A LA MENACE

49 763 voix pour M. Lampert, 47 439 pour M. Bodenmann : le «Walliser Bote» ne comprend pas cette différence en faveur du conseiller aux Etats romand, d'autant, écrit-il, « que le travail à Berne de M. Bodenmann a été meilleur que celui de M. Lampert ! »

Voici pour l'égratignure dont M. Lampert est victime au passage. La menace, c'est aux radicaux qu'elle s'adresse. Ecoutez : « Le Parti radical collabore au gouvernement cantonal. Il siège dans la plupart des commissions. Il obtient régulièrement son tour de présidence au Grand Conseil. TOUT CECI DOIT ETRE RECONSIDERE UN JOUR. »

Pourquoi cette soudaine agressivité ? Parce que l'espoir du Haut-Valais — c'est le W.B. qui l'écrit en toutes lettres — était de ravir un siège aux conservateurs romands. Il comptait en ceci sur une nouvelle progression des chrétiens-sociaux qui, malheureusement pour eux, enregistrent un énorme recul et perdent de loin la majorité haut-valaisanne.

Or, cet espoir non réalisé dont parle le W.B. était donné comme une invention radicale, avant le scrutin, pour favoriser la candidature Morand ! L'histoire s'accommode décidément à toutes les sauces sous le coup de la déception !

LES ABSENTS N'ONT PAS TOUJOURS TORT

Mme Liselotte Spreng a été élue au Conseil national sur la liste radicale du canton de Fribourg avec M. Gérard Glasson, le populaire Gégé de « La Gruyère ». Elle a appris son élection... au Japon, où elle se trouvait à un congrès de médecine. Mme Spreng a été absente durant toute la campagne électorale, ce qui n'a pas empêché le corps électoral de lui faire confiance. Comme quoi les absents n'ont pas toujours tort. Et comme quoi tout est relatif, en définitive, quant à l'efficacité des campagnes électorales...

Gérald Rudaz

L'avis de M. Bernard Dupont

PRESIDENT DU PRDV

Interrogé par le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», M. Bernard Dupont, président du PRDV a commenté comme suit les résultats des élections fédérales en Valais :

Je suis satisfait du résultat du Parti radical démocratique valaisan. Certes, notre parti n'a pas atteint tous les objectifs qu'il s'était fixé, mais, en général, nous pouvons nous réjouir puisque nous doublons approximativement nos suffrages.

En premier lieu, la réélection de Me Aloys Copt, conseiller national depuis 4 ans ! Les électeurs radicaux lui ont non seulement témoigné leur reconnaissance pour son action et son travail au Parlement mais ont démontré, dans toutes les régions qu'ils lui faisaient pleinement confiance pour un nouveau mandat.

Je suis surtout très heureux de la participation des femmes qui ont donné la preuve de leur maturité civique. Notre parti est particulièrement fier du brillant résultat de Mme Mayor. Nous avons ainsi fait la preuve que non seulement nous reconnaissons les droits légitimes de la femme mais que nous la considérons comme capable de tenir un rôle d'importance nationale. Je félicite nos électeurs d'avoir compris cette pleine et indispensable participation de la femme aux affaires publiques. J'en profite pour féliciter sincèrement Mme Nanchen de son succès. Je suis également content de l'excellente tenue de nos jeunes candidats qui obtiennent un bon résultat, pour leur entrée sur la grande scène politique. Les belles qualités qu'ils ont déployées pendant la campagne électorale doivent nous faire oublier les quelques points chauds du scrutin. Avec eux, le Parti radical peut conserver une confiance raisonnable en l'avenir.

En ce qui concerne les élections au Conseil des Etats, nous sommes contents d'avoir offert à l'électorat valaisan la possibilité d'un choix démocratique. Notre candidat a obtenu, dans l'ensemble, un très bon résultat, prouvant s'il était nécessaire ses grandes qualités de magistrat. Il n'était en tous cas pas dans notre intention de mettre en doute la valeur personnelle des deux élus que nous respectons.

Les déclarations durant la campagne électorale étaient surtout axées sur la correction et le respect absolu des personnalités politiques des autres partis. Je puis donc affirmer qu'en règle générale, ces élections ont été dignes et ont répondu à cette attente. Je regrette d'autant plus l'attaque de votre journal contre M. Edouard Morand alors que, par ailleurs, l'information donnée par le « Nouvelliste » fut large et correcte envers tous les candidats.

Autre considération : les chiffres nous démontrent que dans le Valais romand, les minorités ensemble obtiennent en suffrages une majorité assez nette sur le Parti démocrate chrétien.

En conclusion, je suis satisfait de ce scrutin et convaincu que ce canton aime la stabilité. En tant que Bas-Valaisan, je suis également satisfait du statu quo en ce qui concerne la répartition régionale des septs mandats qui sont attribués à notre canton. Ce statu quo donne satisfaction à l'ensemble des régions de notre canton.

Protestation de M. Edouard Morand

« Le Confédéré » a réagi au méchant méchant article publié, peu avant l'ouverture des scrutins, par le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » contre la candidature au Conseil des Etats de M. Edouard Morand, président de Martigny. Ce dernier a exprimé à M. Luisier, par un texte publié le 2 novembre, son sentiment envers cette attaque. Voici en quels termes :

Je puis me déclarer satisfait des 20 000 voix environ que j'ai obtenues si je considère que celles des radicaux sont au nombre de 15 000. Dans ce pays traumatisé par la hantise des partis qui n'affichent pas l'étiquette chrétienne, soucieux qu'ils sont de ne pas galvauder la religion à des fins politiques et électorales, je ne pouvais guère espérer mieux, ceci d'autant plus que les personnalités élues étaient de qualité.

Je m'honore d'ailleurs d'avoir fait campagne sans ne jamais les avoir attaquées ou critiquées et .je puis affirmer que tous les candidats radicaux au Conseil national en ont fait de même.

Je voudrais pouvoir en dire autant de votre journal qui, par la plume de son rédacteur en chef, m'a prêté des intentions machiavéliques et inexistantes, ainsi que le lancement de listes « Bodenmann-Morand » ce qui alors est absolument faux. Il me semble que M. Luisier aurait pu s'informer à bonne source avant d'écrire de telles entorses à la vérité, empreintes d'une évidente malveillance.

Pour le surplus, je ne pense pas que ma candidature ait été « nuisible au pays », comme cela a été écrit. Comme nous ne sommes pas en régime dictatorial, je pense que toute élection favorisant l'expression de la liberté démocratique ne peut être qu'utile au pays, ne serait-ce qu'en tenant la majorité en haleine.

Enfin, ce qui m'a fait plaisir, voyez-vous, c'est d'avoir reçu un très grand succès d'estime dans ma commune et dans d'autres environnantes, c'est-à-dire là où l'on me connaît sous un jour plus favorable que celui très tamisé et trouble, sous lequel votre rédacteur en chef m'a dépeinte.

Bravo Liliane Mayor !

C'est avec une grande joie que nous avons appris dimanche soir le brillant résultat obtenu par la candidate du Parti radical démocratique valaisan.

En effet, Liliane Mayor sort à Sierre en tête sur l'ensemble des candidats et deuxième derrière Aloys Copt, conseiller national sur la liste radicale démocratique valaisanne. C'est un grand succès pour elle et pour tout le parti qui n'a pas craint de faire confiance à une citoyenne.

Nous avons eu l'occasion de suivre Liliane Mayor dans sa dernière campagne électorale. Partout, elle a fait grande impression sur l'auditoire, surpris de rencontrer une dame parlant avec compétence, et sans démagogie, des grands problèmes de notre politique actuelle, et cela sans perdre de sa féminité. Le succès obtenu en Suisse par toutes les candidates au Conseil national, et celui de Mme Lise Girardin au Conseil des Etats, prouve que l'ensemble du corps électoral a admis sans réserve de droit l'éligibilité aux citoyennes et leur intégration politique. A nous maintenant le soin de parfaire notre formation pour être digne de la confiance accordée.

La Commission féminine

POMPES FUNÈBRES
Roger GAY-BALMAZ
Martigny-Ville 9, rue du Grand-St-Bernard
se chargent de toutes les formalités.
Cercueils - couronnes - croix
Corbillard automobile
Téléphonez au

(026) 22 95 95
71.17
Saxon:
Mme Claudine Es-Borrat, tél. 025/37070
M. Patrick Mayencourt, tél. 026/62675
Concessionnaire officiel de la commune

Rien à se mettre sous la loupe

Suite de la 1re page

UN VOTE FÉMININ

Si l'entrée en lice des femmes n'a apporté aucune surprise quant à l'ordonnance traditionnelle de la scène politique, elle a joué son rôle dans le choix des candidats. Le Valais compte une des dix femmes qui siègeront au Conseil national. Sur la liste radicale, Mme Liliane Mayor arrive brillamment en deuxième rang derrière M. Copt et il en est de même pour Mlle Mathieu qui se place sitôt après M. Wyer sur la liste chrétienne-sociale.

On peut voir dans ces résultats une certaine solidarité entre femmes mais aussi la volonté masculine de confirmer par ces élections son oui au suffrage féminin.

DES ÉCARTS ÉNORMES

On se plaît à reconnaître, à l'analyse fouillée des résultats, que le vote a été correct chez les radicaux et les socialistes où l'appui au candidat « local » ne s'est rarement accompagné d'un massacrage de ses colistiers. Il n'en va pas de même dans les autres partis, où l'on se plaint amèrement d'énormes écarts dépassant de loin la limite admise du cumul du candidat du lieu. L'exemple le plus cité est celui concernant MM. Bochatay et Moren, sur la liste conservatrice, dans le district de Monthey. Le premier obtient environ 6000 voix, le second n'en récolte que 1500 !

La correction du vote radical est tout à l'honneur, en premier lieu, du fair-play qui a régné au sein de l'équipe de la liste au National. Il fait aussi honneur aux militants du parti qui ont entendu et respecté l'appel de M. Bernard Dupont, président du PRVD, et à l'attitude sans faiblesse de la commission électorale, présidée par M. Charles-Marie Crittin. Ce vote propre a permis aux radicaux valaisans un résultat d'ensemble plus que satisfaisant en confirmant — dans la moitié du canton seulement — l'avance réalisée en 1967.

Notre conseiller national M. Copt, Mme Mayor et MM. Comby, Delaloye, Spahr et Morand méritent les chaudes félicitations du parti et ses vifs remerciements pour leur campagne qui témoigne, une fois de plus, de l'esprit hautement démocratique dans lequel s'exerce toute l'action radicale.

Gérald Rudaz

LE NOUVEAU CONSEIL NATIONAL

5 socialistes, 1 conservateur 3 indépendants, 1 démocrate et 1 hors parti en moins 11 Action nationale et « Républicains » en plus

Les grands perdants de ces élections au Conseil national sont le Parti socialiste qui doit abandonner cinq sièges, et l'Alliance des Indépendants, qui en perd 3. Les vainqueurs sont les deux mouvements dit d'action nationale ou républicains, style Schwarzenbach, qui font élire d'un coup 11 conseillers nationaux, dont un dans le canton de Vaud.

Voici la répartition des 200 sièges du Conseil national telle qu'elle ressort des élections.

	1971	1967	gains ou pertes
Radicaux	49	49	(—)
Socialiste	46	51	(—5)
Conservateurs	44	45	(—1)
PAB	21	21	(—)
All. des Indépend.	13	16	(—3)
Libéraux	6	6	(—)
Popistes	5	5	(—)
Evangéliques	3	3	(—)
Démocrates	2	3	(—1)
Action nationale	4	0	(+4)
Républicains	7	0	(+7)
Hors groupe	0	1	(—1)

LE NOUVEAU CONSEIL DES ETATS

Dans les cantons de Soleure, St-Gall, Argovie, Neuchâtel et Tessin, un deuxième tour de crutin est nécessaire pour 6 sièges. Au premier tour, dans les 14 cantons et 3 demi-cantons où avaient lieu ces élections, ont été élus 10 radicaux, 9 démocrates-chrétiens, 2 libéraux, 2 UDC, 1 socialiste et 1 indépendant.

Les 38 sièges attribués vont : 16 aux démocrates-chrétiens, 13 aux radicaux, 3 à l'UDC, 2 aux libéraux, 2 aux démocrates, 1 aux socialistes et 1 à l'Alliance des Indépendants.

SECTION VALAISANNE DU T.C.S.

Un grand rendez-vous des familles

Dimanche 7 novembre à Leytron

Brisolée 1971

dès 15 heures dans la grande salle de la Coopérative. Deux services. Técéistes, on vous attend nombreux !